



# Passerelle

Le flash vertois d'information municipale

NUMÉRO SPÉCIAL BUDGET

#01 - Juin 2026

## EDITORIAL

# UN DÉSASTRE FINANCIER À REDRESSER



Chères Vertoises, chers Vertois,

Le 15 mars dernier, au terme d'une longue campagne faite de propositions, de débats et de centaines de rencontres, vous avez choisi d'accorder votre confiance à une nouvelle majorité municipale.

Après six années d'un travail sans relâche pour Vert-le-Petit, c'est d'abord vous, Vertoises et Vertois, que je veux remercier chaleureusement.

### Sans vous, rien n'aurait été possible.

Le score très élevé obtenu par la liste « Cœur Vertois » nous honore et nous oblige : je mesure pleinement le poids de vos attentes et l'urgence de certaines situations. Nous ferons le maximum pour atteindre nos objectifs.

Ces dernières années, nous avons largement communiqué, par tracts et lors de réunions publiques, sur le fait que le projet pharaonique de centre-bourg était intenable pour les finances communales.

À notre arrivée, nous avons découvert une situation financière catastrophique qui nous expose à une mise sous tutelle inévitable si rien n'est fait pour remonter la pente.

La difficulté de notre tâche est immense.

Le 28 avril dernier, nous avons pris nos responsabilités en votant les mesures indispensables pour commencer à remettre notre commune sur de bons rails.

Pour échapper à la mise sous tutelle, il nous faudra faire d'énormes sacrifices financiers pendant de nombreuses années.

Au prix de beaucoup d'efforts, nous remontrons la pente. Mais ce n'est qu'avec votre soutien que nous y arriverons.

Sincèrement,

Vincent Bernier

Maire de Vert-le-Petit

## À VOTRE RENCONTRE

Le Maire vous donne rendez-vous lors des **"Cafés du Maire"** pour un moment de dialogue ouvert

 **VENDREDI 11 SEPTEMBRE - 16H**  
au restaurant "Mamma Mia"  
8, place de la Mairie

 **VENDREDI 16 OCTOBRE - 16H**  
au restaurant la "Marmite"  
26, place de la Mairie

## C'EST NOUVEAU !



Vous pouvez désormais retrouver l'ensemble des actualités de votre commune en vous abonnant au compte Instagram : @vertlepetit



## COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Le 8 mai dernier, la commune de Vert-le-Petit a commémoré le 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945.

Cette cérémonie a marqué la première commémoration officielle de la nouvelle équipe municipale, réunie aux côtés des habitants, des anciens combattants, des forces armées, des pompiers et des jeunes de la commune.

Ce moment de recueillement et de transmission a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et de rappeler l'importance du devoir de mémoire auprès des nouvelles générations.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur attachement à cette cérémonie républicaine.

## LE CONSEIL MUNICIPAL VERTOIS 2026-2032



Monsieur le Maire Vincent BERNIER, entouré de ses six adjoints lors du conseil d'installation du 21 mars 2026.



### VOTRE MAIRE

## Vincent BERNIER

Après des études de droit européen et de diplomatie spécialisées en négociation stratégique en matière de défense, Vincent Bernier a fait un début de carrière à l'état-major des armées avant de créer diverses entreprises dont une société d'information financière ayant notamment comme thématique la lutte contre le blanchiment.

Il a ensuite lancé une start-up du droit. Ces six dernières années, il s'est investi en tant qu'élu à Vert-le-Petit et à la CCVE.

Il a été la voix de l'opposition sur de nombreux sujets, comme la gestion des ordures ménagères et la défense de notre cadre de vie.

Composée d'élus aux compétences variées et complémentaires, la nouvelle équipe municipale travaille de manière transversale pour répondre au mieux aux enjeux de la commune. Dynamique et engagée, elle place l'écoute, la proximité et le dialogue au cœur de son action. Ensemble, les élus mettent leurs compétences au service des habitants afin de construire des projets concrets et adaptés aux besoins de tous. Animés par une volonté commune d'agir efficacement pour le territoire, ils œuvrent au quotidien dans un esprit de collaboration et de responsabilité.

Soucieuse de préserver la qualité de vie tout en accompagnant le développement de la commune, l'équipe municipale mène des actions utiles et durables, en phase avec les attentes des citoyens. Cette démarche collective vise à renforcer le lien entre la municipalité et les habitants dans un climat de confiance et de transparence.

## LES ADJOINTS AU MAIRE



**Odile BÉOT**  
1<sup>re</sup> adjointe au Maire,  
Action sociale, associations  
et cérémonies



**Laurent BÉGOT**  
2<sup>e</sup> adjoint au Maire,  
Urbanisme et  
environnement



**Chantal CELESTIN**  
3<sup>e</sup> adjointe au Maire,  
Petite enfance, enfance,  
jeunesse et CME\*



**Mikaël QUILBEUF**  
4<sup>e</sup> adjoint au Maire,  
Finances, infrastructures  
sportives et commerces



**Sylvie LE CALVEZ**  
5<sup>e</sup> adjointe au Maire,  
Culture  
et événementiel



**Fabrice LARCHER**  
6<sup>e</sup> adjoint au Maire,  
Dématérialisation locale  
et communication

\*Conseil Municipal des Enfants

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS DE LA MAJORITÉ



**Catherine GAUTHIER**  
Vie associative et seniors



**Yves PÉRICAUD**  
Étangs et biodiversité



**Émilie CONDET**  
Aménagement  
de l'espace public



**Frédéric LEUCHART**  
Sport

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



**Stéphanie BROGGIO**



**Jean-Pierre DESTAS**



**Déborah CALLET**



**Pierrick PELLISSIER**



**Christina CARCENAC**



**Mehdi NAAJI**



**Naura BARREIRA**



**Pierre-Loïc SAAIDI**

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**Laurence BUDELLOT**



**Charly GOURNAY**



**Jennifer ARNAUD**



**Yasmina GUISSALOUYOU**



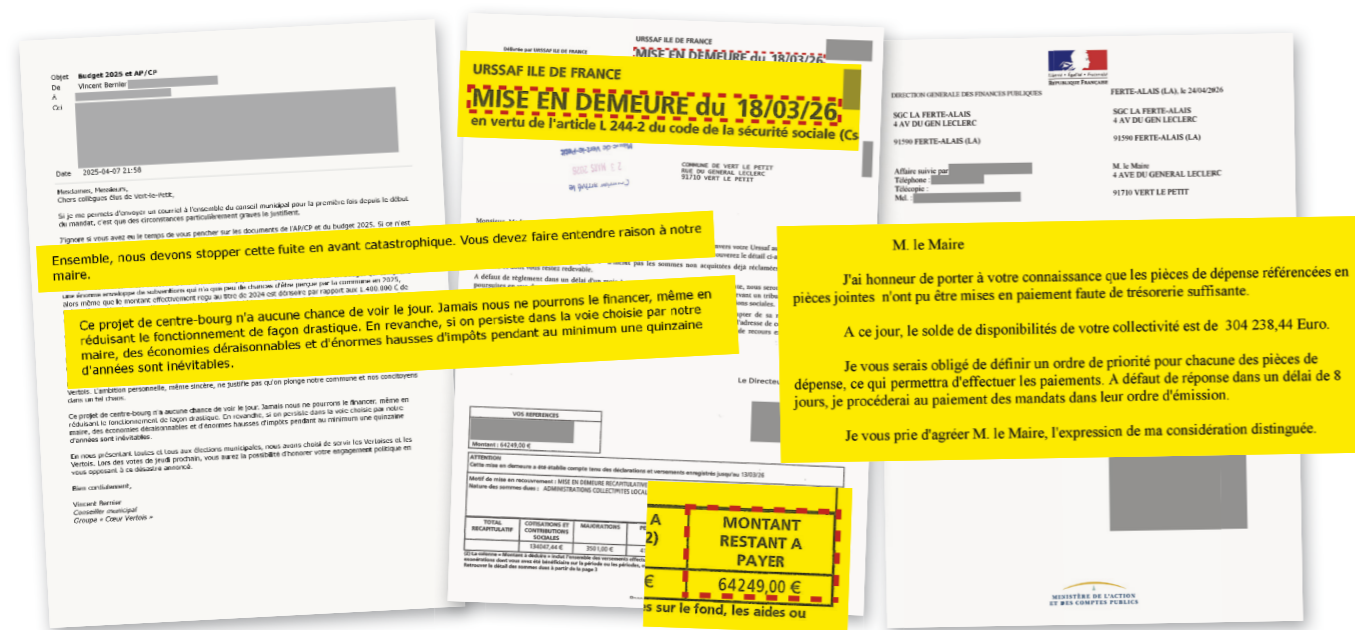
# LES FINANCES COMMUNALES : COMPRENDRE LA SITUATION HÉRITÉE

Dans le cadre du suivi de la situation financière de la collectivité, plusieurs courriers et relances émanant de la Trésorerie ainsi que de l'URSSAF ont été reçus par la mairie au cours des derniers mois.

La situation financière inquiétante de la commune avait déjà été signalée en amont par Monsieur BERNIER, alors élu de l'opposition, à travers plusieurs réunions publiques ainsi que par un courrier adressé avant le vote du budget 2025. Celui-ci alertait l'ancienne majorité sur le caractère critique du contexte budgétaire et sur les risques pouvant en découler. **Cette alerte faisait part des inquiétudes des élus de l'ancienne opposition quant à la capacité de la municipalité à faire face à ses engagements financiers dans des conditions normales et pérennes.**

L'ensemble de ces éléments met aujourd'hui en évidence une situation budgétaire et financière préoccupante.

Celle-ci nécessite une vigilance particulière ainsi qu'une analyse précise des difficultés rencontrées par la nouvelle équipe municipale. Les présents documents ont pour objectif de retracer les faits constatés à travers les différents courriers reçus et d'exposer les incidences de cette situation sur la gestion financière de la collectivité afin de vous informer en toute transparence.



Ci-dessus, de gauche à droite : le courriel d'alerte adressé à l'ancienne majorité quelques jours avant le Conseil municipal du 10 avril 2025, la mise en demeure de l'URSSAF du 18 mars 2026 et le courrier de la Trésorerie de La Ferté-Alais du 24 avril 2026 relatif à la situation financière de la commune. **Ces documents illustrent les difficultés financières héritées : cotisations URSSAF impayées et blocage par la Trésorerie de 152 factures de dépenses courantes.**

# CONSTAT 2025 : UN ÉCART BUDGÉTAIRE ALARMANT

Les restes à réaliser étaient estimés à 900.000 € de travaux et 1,2 million € de subventions. **Compte-tenu de la gestion approximative de la majorité sortante les travaux devraient finalement s'élever à 1,7 million d'euros au lieu de 900 000 euros**, ce qui laisse entrevoir 500 000 euros de dépenses supplémentaires.

## RÉSULTATS COMPTABLES

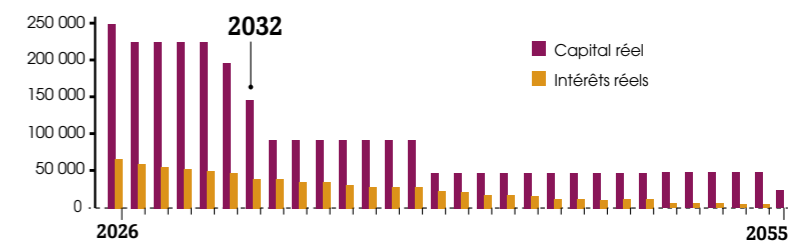
FONCTIONNEMENT	
	Opérations de l'exercice
Dépenses	4 422 835,79 €
Recettes	4 660 541,31 €
Résultat de l'exercice	+ 237 705,20 € <b>BÉNÉFICE</b>
Résultat reporté N-1	+ 773 038,52 € <b>BÉNÉFICE</b>
Résultat de clôture	+ 1 010 743,72 € <b>BÉNÉFICE</b>

INVESTISSEMENT	
	Opérations de l'exercice
Dépenses	3 247 060,12 €
Recettes	3 372 683,79 €
Résultat de l'exercice	+ 125 623,67 € <b>BÉNÉFICE</b>
Résultat reporté N-1	- 1 204 972,66 € <b>PERTE</b>
Résultat de clôture	- 1 079 348,99 € <b>PERTE</b>

SOLDE TOTAL DU BUDGET 2025	
Résultat total clôture	- 68 604,95 € <b>PERTE</b>

## NOS CRÉDITS EN COURS

Sujet de l'emprunt	Date de fin de remboursement	Durée	Montant (en €)	Type de taux	Niveau du taux
Gymnase	14/12/2026	20 ans	350 000	Variable	3,95 %
MDA	26/11/2030	15 ans	400 000	Fixe	1,74 %
Tennis couvert	01/03/2032	10 ans	1 054 187	Fixe	1,17 %
Rue Amand Louis	17/02/2037	20 ans	800 000	Fixe	1,07 %
Cantine scolaire	05/06/2055	30 ans	1 500 000	Fixe	3,35 %



# ASSURER L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DE LA COMMUNE : LES CHOIX POUR 2026

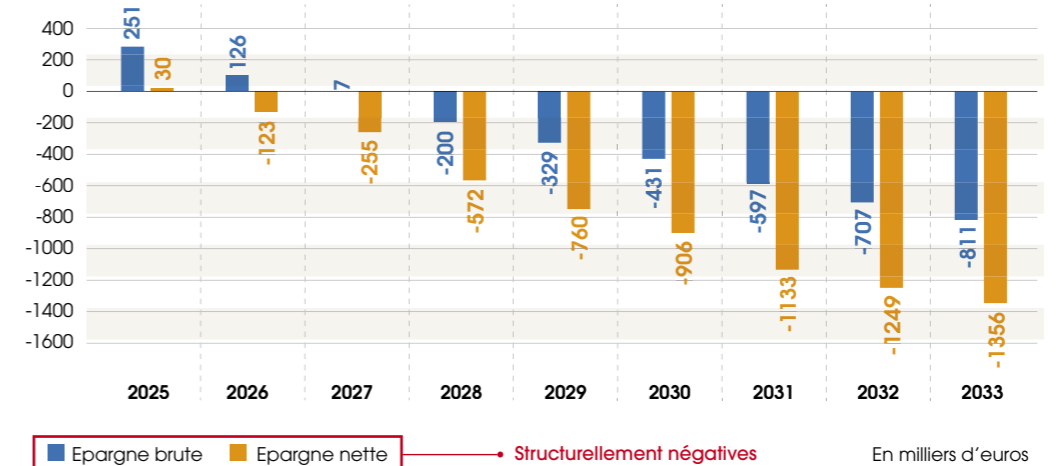
La situation budgétaire constatée en 2025 fait apparaître un besoin de financement estimé à 550 000 €. Pour rétablir son équilibre financier, la commune dispose de trois leviers : réaliser des économies, augmenter ses recettes fiscales ou recourir à l'emprunt.

imposée par le programme pluriannuel d'investissement (AP/CP).

Un emprunt de 550 000 € n'est pas envisageable compte tenu de notre capacité de remboursement et de la trajectoire financière

Les projections financières montrent également **une épargne nette négative** à partir de 2026. Or, l'épargne nette, c'est ce qu'il reste à la commune après avoir payé ses dépenses et remboursé ses emprunts. **Elle doit rester positive pour garantir l'équilibre budgétaire.**

## NIVEAUX D'ÉPARGNE (2025-2033) IMPOSÉS PAR LA TRAJECTOIRE D'INVESTISSEMENT SELON LA MAJORITÉ SORTANTE



Malgré les économies engagées, environ 150 000 € doivent être trouvés par la fiscalité. Pour ce faire, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) doit ainsi passer de 36,25 % à 40,20 %.

## LES INVESTISSEMENTS RÉSIDUELS DE CE BUDGET PRIMITIF 2026 : LE RESTAURANT SCOLAIRE



Lors de son lancement, le coût prévisionnel de la nouvelle cantine était estimé à 1,56 million d'euros TTC.

À l'issue des travaux et après prise en compte de l'ensemble des dépenses engagées, le coût final devrait s'établir autour de 2,94 millions d'euros TTC, soit une augmentation de près de 89 % par rapport à l'estimation initiale.

Pour accompagner ce projet structurant, plusieurs partenaires institutionnels ont apporté leur soutien financier.

Les subventions attribuées représentent un montant total de 1 132 759 €, dont une partie a déjà été versée à la commune.

**Une fois l'ensemble des aides perçues, le reste à charge prévisionnel pour la collectivité sera de 1 807 241 € TTC.**



Dépenses réglées en 2025 : 1 535 392,36 €

Paiements en attente bloqués par la Trésorerie faute de ressources suffisantes : 450 027 €



Dépenses réglées du 1<sup>er</sup> janvier au 27 avril 2026 : 529 114,55 €

Dépenses prévues en attente de facturation : 420 866,50 €

A la date du vote du budget du 28 avril 2026, la commune avait déjà réglé plus de 2 millions d'euros de factures relatives aux études, à la maîtrise d'œuvre et aux travaux.

Par ailleurs, 450 027 € étaient bloqués par la Trésorerie pour le restaurant scolaire (sur environ 712 000 € bloqués au total), faute de fonds suffisants pour les régler.

Il restait en outre 420 866,50 € à régler dont les factures n'avaient pas encore été présentées.

### LES SUBVENTIONS RETENUES

Subventions	Montants	Avances	Solde
Etat (DETR)	200 000 €	55 920 €	144 084 €
Région (CAR)	700 000 €	210 000 €	490 000 €
Département	212 759 €	0 €	212 759 €
CCVE	20 000 €	0 €	20 000 €
<b>Total</b>	<b>1 132 759 €</b>	<b>265 920 €</b>	<b>866 843 €</b>

## AUDIT : TRAJECTOIRE D'ÉCONOMIES

L'audit réalisé sur notre situation financière confirme les analyses que les élus de la nouvelle majorité municipale mènent depuis plusieurs années. Il valide la cohérence de leur diagnostic et met en évidence le déséquilibre global des finances de la collectivité.

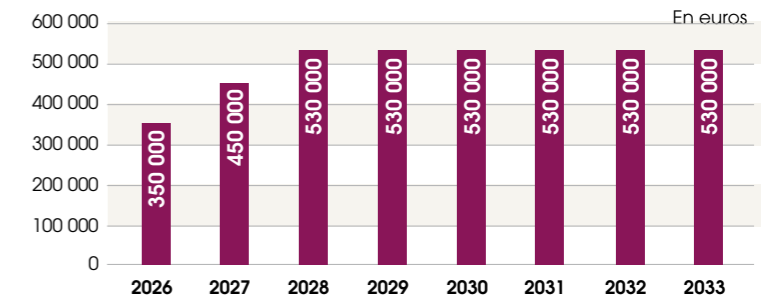
Au-delà de ce constat, il aide surtout à mieux comprendre où agir pour réaliser des économies. Il met en lumière des pistes concrètes pour optimiser nos dépenses et améliorer le fonctionnement de notre commune, tout en préservant autant que possible les services publics.

Vous pouvez retrouver l'audit dans son intégralité en scannant le QR code ci-dessous



Les éléments présentés dans ce document confirment une situation budgétaire sous tension, nécessitant une vigilance renforcée et des ajustements de gestion pour garantir l'équilibre de la collectivité. Des mesures vont être engagées afin de faire face aux obligations financières et de sécuriser la trajectoire budgétaire, dans une logique

### ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT À DÉGAGER SUR LE MANDAT



de responsabilité et de continuité du service public. La municipalité réaffirme sa volonté de maintenir le cap fixé, en poursuivant les efforts de maîtrise des dépenses et en concentrant les moyens sur les priorités du mandat, tout en maintenant les objectifs du programme électoral au service de la population.

## DES CHOIX ASSUMÉS POUR PRÉSERVER L'AVENIR

Face à une situation financière particulièrement contrainte, la municipalité a fait le choix de revoir ses priorités afin de garantir l'équilibre budgétaire de la commune.

**Le projet de requalification du centre-bourg est ainsi arrêté à compter de 2027.**

Les investissements seront recentrés sur les engagements de la campagne électorale qui feront l'objet d'une réflexion approfondie afin de préserver durablement les finances communales.

C'est de notre capacité à affronter ensemble ces défis financiers que dépendra l'avenir de notre commune.

## RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES



Les 10 et 19 juin 2026, deux réunions publiques ont permis de présenter aux Vertoises et aux Vertois la situation financière de la commune ainsi que les perspectives budgétaires à venir. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanges constructifs et d'un dialogue direct avec les habitants.

**ASSOCIATIONS**

# LE TISSU ASSOCIATIF, UNE FORCE ESSENTIELLE POUR NOTRE COMMUNE

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des associations et des bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre commune.

Par leurs nombreuses actions, manifestations et animations, les associations contribuent activement au dynamisme local, favorisent les rencontres et renforcent le lien social entre les habitants.

Sport, culture, solidarité, loisirs ou environnement... leur engagement est précieux et participe pleinement à la qualité de vie de chacun.

Au-delà de cette reconnaissance, la municipalité souhaite réaffirmer son attachement au monde associatif. Dans un contexte budgétaire contraint, nous avons fait le choix de préserver les moyens nécessaires à leur fonctionnement, convaincus que les associations constituent le cœur et l'âme de notre vie locale. Leurs actions quotidiennes sont indispensables à la vitalité de notre village et au bien-vivre ensemble.



**Merci à toutes les associations et à leurs bénévoles pour leur engagement au service de notre commune et de ses habitants.**



## CAMPAGNE D'AFFOUAGE

**SAMEDI 27 JUIN 2026**  
 DE 9H À 12H ET DE 13H À 17H  
 Zone du Grand étang - Vert-le-Petit

**INSCRIPTIONS EN MAIRIE**

Pour votre inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une copie de la Carte Nationale d'Identité et d'une assurance à responsabilité civile couvrant l'affouage.

